

**LA ROCHELLE ATLANTIC CHAPTER  
INSCRIPTION - 500 MILES  
ATLANTIC COAST RIDERS 2  
26 & 27 Septembre 2020**



Pilote :	
Nom :	Prénom :
C.P :	Ville :
Tél :	E-mail :
N° HOG :	Chapter ou Club :
Modèle HD	Immatriculation :
N° permis conduire :	Date :
Assurance – Compagnie :	N° Police :
Passager(ère)	
Nom :	Prénom :

Préalablement à la signature de cette demande d'inscription, le participant déclare avoir pris connaissance de la décharge de l'organisateur. Il en accepte toutes les clauses et le règlement.

**CECI EST UNE DECHARGE, LISEZ-LA AVANT DE SIGNER.**

Je me déclare d'accord avec le fait que l'organisateur (LA ROCHELLE ATLANTIC CHAPTER), ses Officers, Directors, employés et agents respectifs (appelés ci-après, les « PARTIES DÉCHARGÉES ») ne peuvent être déclarés responsables au cas où je serais blessé (y compris paralysie ou mort) ou si mes biens étaient endommagés durant les 500 Miles ATLANTIC COAST RIDERS 2 2020, que ces blessures ou dommages résultent d'actes ou d'omissions survenus pendant l'exécution des obligations et devoirs des PARTIES DÉCHARGÉES, même si le dommage ou la blessure est imputable à une négligence (sauf négligence volontaire).

Je comprends et accepte que MOI-MÊME et MON PASSAGER participons volontairement et à nos propres risques à cette manifestation et je prends à ma charge tous les risques de blessure et de dommages pouvant être générés par le déroulement de telles activités.

Je décharge de toute responsabilité les « parties déchargées » en cas de blessure ou de perte subie par ma personne ou mes biens et pouvant résulter de ma participation à l'activité 500 Miles ACR 2 - 2020.

JE COMPRENDS QUE CELA SIGNIFIE QUE JE ME DÉCLARE D'ACCORD POUR NE PAS ENGAGER DE POURSUITES CONTRE LES « PARTIES DÉCHARGÉES » QUELLE QUE SOIT LA BLESSURE OU LE DOMMAGE SUBI PAR MA PERSONNE OU MES BIENS ET PROVENANT DE OU EN CONNEXION AVEC L'EXÉCUTION DES OBLIGATIONS ET DEVOIRS DE LEUR CHAPTER LORS DU DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION 500 Miles ACR 2 - 2020.

Je comprends que les parties exonérées prennent des photos de participants pour publier dans les magazines HOG. Sous ces conditions, j'autorise expressément que ma photo soit prise et publiée par les parties exonérées. En signant cette exonération de responsabilité et autorisation de photographe, je certifie que j'ai lu cette exonération, que je l'ai intégralement comprise et que je ne me fonde sur aucune déclaration des PARTIES EXONÉRÉES.

"lu et approuvé" :

Date :

SIGNATURE :

Tarif HOG	70 € / personne (*)	x .....	€	=.....€
Tarif non HOG	80 € / personne (*)	x .....	€	=.....€
<b>Sous / Total (1)</b>				=.....€

La prestation comprend aussi les plateaux - repas du samedi midi, du samedi soir et le petit-déjeuner du dimanche matin.

**Le reste étant à votre charge notamment l'hébergement que vous réserverez vous-même, etc ...**

Pour les participants qui le désirent un repas d'accueil est proposé le vendredi soir.

Tarif : 20 € / personne (*)	x.....	€	=.....€
<b>Sous / Total (2)</b>			=.....€
<b>TOTAL (1 + 2)</b>			=.....€

(\*) L'inscription au rallye 500 miles " Atlantic Coast Riders 2 " et au repas d'accueil sont **Non-remboursables**.

- Règlement par chèque libellé à l'ordre de : La Rochelle Atlantic Chapter  
Envoyé à l'adresse suivante : Harley Davidson La Rochelle  
La Rochelle Atlantic Chapter  
Pôle moto Beaulieu Est  
Impasse de Pologne  
17138 PUILBOREAU

- Règlement par virement : CCM LAGORD  
IBAN : FR76 1551 9390 7700 0224 0310 262  
BIC / CMCIFR2A

Frais de virement à la charge de l'émetteur.

- Validation de l'inscription à réception de votre paiement dans les 15 jours suivant mon inscription et au plus tard le 1er juillet 2020.

## LA ROCHELLE ATLANTIC CHAPTER

### REGLEMENT 500 Miles



**C'est un rallye touristique.**

**Ce rallye n'est pas une course.**

Vous devez **respecter les règles du code de la route** :

**C'est avant tout un défi personnel : réaliser 500 miles (805 Km) en 24h dans la région Ouest à travers des routes vous offrant des paysages spectaculaires.**

C'est une randonnée touristique individuelle, qui consiste à rouler en suivant un itinéraire présenté sous forme de Road Book avec plusieurs check-points conseillés à passer.

Vous participez et conduisez à vos propres risques.

L'organisation ne peut être tenue responsable de tout problème.

Vous devez **présenter votre permis de conduire, votre carte grise et votre attestation d'assurance** pour obtenir le premier **ROAD-BOOK** et participer au rallye.

Des points de contrôle conseillés sont établis (check-points) avec des heures d'ouvertures et de fermetures.

Si un participant se présente trop tôt à un check-point conseillé, cela signifie que soit le parcours n'a pas été suivi ou que les règles du code de la route n'ont pas été respectées. En conséquence, ce participant se verra exclu du rallye et le road-book de l'étape suivante ne lui sera pas remis.

Bien entendu, si un participant se présente après l'heure de fermeture du check point conseillé, il sera automatiquement exclu du rallye n'ayant pu obtenir son carnet de route.

Toute exclusion n'entraînera aucun remboursement de son engagement.

Le premier road-book sera donné au départ. Il faudra s'arrêter aux différents check-points conseillés indiqués pour prendre connaissance de la suite du parcours et valider votre kilométrage au fur et à mesure du parcours proposé.

Les heures d'ouvertures et de fermetures des **CHECK-POINTS CONSEILLES** vous seront communiquées, les uns après les autres, pour vous permettre de gérer au mieux votre déroulement de parcours avec ainsi la possibilité d'adapter votre temps de pause à votre convenance.

*✓ Attention de bien suivre le tracé, plusieurs points de contrôles inopinés seront mis en place sur chaque parcours.*

Après contrôle de la moto (**la moto doit être conforme au code de la route**) et enregistrement au lieu du rendez-vous, le **départ sera donné le samedi à 11h**. L'arrivée doit être atteinte le dimanche avant 12h (heure de fermeture du dernier check point).

Ce challenge peut être réalisé seul ou en groupe composé individuellement. Sur les check-points conseillés vous aurez la possibilité de trouver de quoi s'alimenter et se désaltérer.

**Il est conseillé d'amener une carte routière de la région Ouest.**

Chacun des participants ayant réalisé le trajet de 805 km minimum se verra remettre le Pin's du challenge en tant que souvenir et décoration. Mais la véritable récompense sera personnelle ; celle d'avoir réussi ce challenge, d'avoir réalisé cette expérience exceptionnelle.

**Pour participer, il faut :**

**1/ Posséder une Harley Davidson**

**2/ Remplir dûment le dossier d'inscription**

**3/ Régler le montant de l'inscription par personne inscrite**